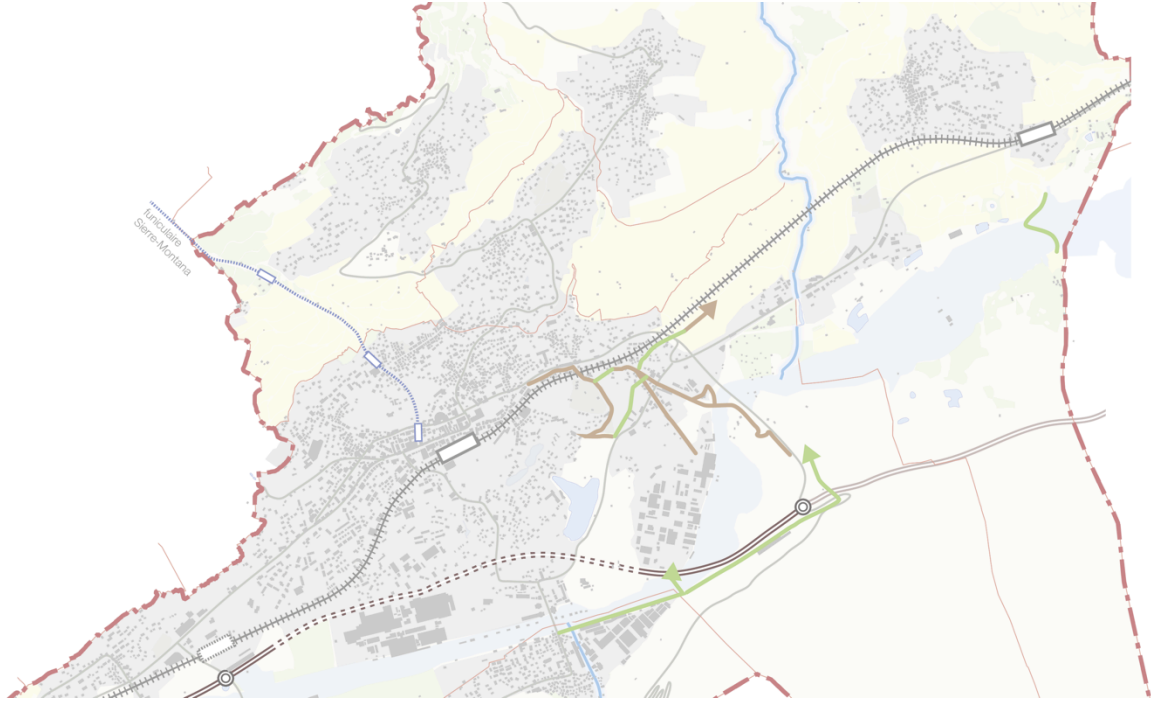


MESURE M6.5	CHIPPIS, SALQUENEN, SIERRE / CONTINUITE DES LIAISONS MD VERS LE PARC NATUREL DE FINGES (YC. PASSERELLE)	
Thématique(s) M6 - Création de liaisons de mobilités douces vers l'extérieur P1 - Rhône et affluents		Priorité : B
Territoire concerné : Chippis, Salquenen, Sierre Maitre d'ouvrage : Chippis, Salquenen, Sierre		
Mesure du PA2 en relation : - Mesure du PA3 corrélée / liée : - Autres coordinations : Projet Rhône 3		
		

INTENTION

Etat actuel

Salquenen constitue une des 3 portes d'entrée du parc naturel régional de Finges dont le Rhône constitue une barrière.

Il existe un parcours de mobilité douce entre la gare de Sierre et le Parc Naturel de Finges (PNF). Ce dernier est balisé mais pas encore aménagé.

Il n'y a aujourd'hui pas de liaison piétonne sud aménagée en continue entre le Bois de Finges et Chippis. Pourtant une passerelle sur le Rhône existe dans le secteur des Iles Falcon depuis le sud, et un chemin pédestre jusqu'au Creux de Chippis (coteau au dessus de l'usine Alusuisse) est présent.

Données quantitatives

Mesure non concernée.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Créer un réseau structurant MD entre les communes de l'agglomération
- Densifier le réseau MD au sein de chaque commune
- Assurer la sécurité et le confort des usagers sur les réseaux MD
- Offrir une grande qualité piétonne autour des pôles d'attractivité et des centres urbains

Objectifs particuliers : assurer la continuité des bouts de cheminements existants en direction du PNF.

Description de la mesure

Salquenen : Réalisation d'une passerelle au dessus du Rhône entre Salquenen et Finges.

Sierre : Aménagement du chemin de mobilité douce entre le PNF et la gare de Sierre.

Chippis / Sierre : Création d'un cheminement forestier MD entre le camping du PNF et le futur éco quartier de Chippis.

EVALUATION

Opportunité

L'amélioration des connexions de mobilités douces vers des lieux de nature et de loisirs est totalement en corrélation avec les objectifs sectoriels du PA3. La coordination du PA3 avec le projet Rhône 3 est ainsi assurée. Le réseau MD de loisirs doit être continu pour inciter à ce mode de déplacement.

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- amélioration de l'attractivité des réseaux piétonnier et cycliste
- amélioration de l'intermodalité

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :

- connexion des centres avec une zone de détente et de loisirs

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- amélioration de la sécurité des usagers de mobilité douce par la mise en site propre de la liaison entre les villes et le PNF

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- diminue les nuisances environnementales par une utilisation accrue des modes doux (non polluants).

Degré de maturité : 1

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : Salquenen : avant projet de passerelle prêt
Concept mobilité cycliste à Sierre, Bisa, nov. 2014

REALISATION	
Calendrier de mise en œuvre Date prévue du début des travaux : 2023-2025 Date prévue de la mise en service : 2024-2026	Calendrier de remise de l'avant-projet Salquenen : avant-projet de passerelle fait 2018-2020
Coûts Coûts estimés : CHF 5 950 000.- HT	
Financement Part fédérale : selon décision de la Confédération Solde : Commune	